



SCOP AISNE 2019



QUELQUES CHIFFRES

Organisation territoriale de l' AISNE

Carte des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)



Au 31/12/2019 (source Comersis.fr)

21 cantons

5 arrondissements

800 communes

(dont 3 communes nouvelles créées en 2019 et 3 en 2016)

228 groupements communaux dans l'Aisne dont :

- ▶ 5 Communautés d'agglomération (CA)
- ▶ 14 Communautés de communes (CC)
- ▶ 3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR)
 - PETR - UCCSA (Union des CC du Sud de l'Aisne)
 - PETR du Pays de Thiérache
 - PETR du Soissonnais et du Valois.
- ▶ 11 Syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)
- ▶ 169 Syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)
- ▶ 18 Syndicats mixtes fermés (SMF)
- ▶ 8 Syndicats mixtes ouverts (SMO)

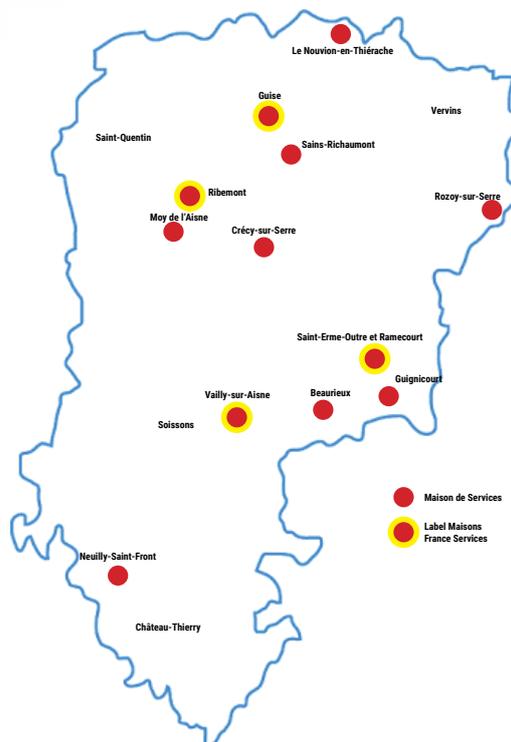


534 286 habitants (Pop. municipale)
48^e rang national (métropole)

✕ Les services publics de proximité

Un territoire engagé dans la Différenciation

- Territoire Pacte Sambre Avesnois Thiérache
- Territoires d'industrie : Saint-Quentinois-Tergnier ; Château-Thierry ; Thiérache
- Territoires classés « Cœur de Ville » : Saint-Quentin, Laon, Soissons, Château-Thierry



Revenus et Niveaux de vie

Focus sur le niveau de vie par canton. (Source Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal)

Les tableaux ci-dessous indiquent par canton, à gauche, les 5 communes ayant le niveau de vie le plus élevé et à droite les 5 communes ayant le niveau de vie le moins élevé. Tout à fait à droite est précisé le rapport entre le

niveau de vie le plus haut du canton et le niveau le plus faible. On remarque la forte disparité d'un canton à l'autre mais au sein d'un même canton ce rapport peut aller jusqu'à 174%.

Médiane Niveau de vie 2016	Les 5 Niveaux de vie les + hauts par Canton			Les 5 niveaux de vie les + bas par Canton			Rapport +haut/+bas
	Canton	Commune	Total	Commune	Total		
Bohain-en-Vermandois	Ramicourt	21 980	Serain	17 152	152%		
	Joncourt	21 886	Fresnoy-le-Grand	17 039			
	Sequehart	21 738	Beaurevoir	16 922			
	Fontaine-Uterte	21 065	Montbrehain	16 550			
	Levergies	20 901	Bohain-en-Vermandois	14 451			
Château-Thierry	Gland	23 770	Bouresches	19 603	135%		
	Belleau	23 628	Coincy	18 734			
	Fossoy	23 542	Villeneuve-sur-Fère	18 435			
	Mont-Saint-Père	23 312	Grisolles	18 040			
	Epaux-Bézu	23 038	Château-Thierry	17 643			
Chauny	Villequier-Aumont	22 873	Marest-Dampcourt	19 789	138%		
	Cailloüé-Crépigny	22 102	Pierremande	19 782			
	Viry-Noureuil	21 581	Sinceny	19 755			
	Ognes	21 473	Abbecourt	19 361			
	Commenchon	21 341	Chauny	16 535			
Essômes-sur-Marne	Vallées en Champagne	23 885	Nogent-l'Artaud	19 634	130%		
	Nogentel	23 626	L'Epine-aux-Bois	19 598			
	Barzy-sur-Marne	23 175	La Chapelle-sur-Chézy	19 288			
	Chartèves	23 151	Crézancy	18 927			
	Rozoy-Bellevalle	23 141	Condé-en-Brie	18 418			
Fère-en-Tardenois	Monampeuil	24 950	Dravegny	18 004	149%		
	Vézilly	23 873	Lhuys	17 717			
	Paars	22 735	Soupir	17 636			
	Terny-Sorny	22 624	Fère-en-Tardenois	17 222			
	Bucy-le-Long	21 877	Pont-Arcy	16 713			
Guignicourt	Orainville	24 708	Trucy	17 682	150%		
	Roucy	23 429	Lappion	17 411			
	Guyencourt	23 037	Sissonne	17 109			
	Bertricourt	22 760	Chivres-en-Laonnois	16 802			
	Chevregny	22 629	Mâchecourt	16 484			
Guise	Leschelle	20 612	Chigny	16 844	135%		
	Dorengt	20 475	Grand-Verly	16 774			
	Hauteville	20 043	Saint-Martin-Rivière	16 436			
	Malzy	20 019	Vénérolles	15 880			
	Aisonville-et-Bernoville	19 902	Guise	15 300			
Hirson	Mondrepuis	19 435	Saint-Michel	16 216	130%		
	Besmont	19 277	Ohis	16 070			
	Any-Martin-Rieux	18 756	Aubenton	15 827			
	Buire	18 470	Hirson	15 208			
	Jeantes	18 346	Effry	14 972			
Laon-1	Cerny-lès-Bucy	25 008	Vauxaillon	19 255	144%		
	Vaucelles-et-Beffecourt	23 952	Anizy-le-Grand	19 000			
	Molinchart	23 393	Crépy	18 797			
	Bourguignon-sous-Montbavin	22 932	Bassoles-Aulers	17 745			
	Besny-et-Loizy	22 919	Pinon	17 338			
Laon-1 et Laon-2	Laon	16 292	Laon	16 292			
Laon-2	Presles-et-Thierry	25 317	Martigny-Courpierre	20 196	139%		
	Vorges	24 474	Eppes	19 670			
	Nouvion-le-Vineux	24 392	Festieux	19 662			
	Etouvelles	23 631	Colligis-Crandelain	18 313			
	Veslud	22 945	Chamouille	18 214			

Guide de lecture du tableau : sur Laon 2 (bas du tableau) le niveau de vie médian le plus haut est sur la commune de Presles-et-Thierry à 25317 € ; le plus bas est à Chamouille à 18214 €. Le rapport entre ces 2 Niveaux est de 139% : autrement dit le niveau de vie médian des ménages de Presles et Thierry est 1,4 fois supérieur à celui de Chamouille.

Définition du Niveau de Vie : pour comparer le revenu de ménages de tailles et de compositions différentes en tenant compte des économies d'échelle, on divise le revenu disponible d'un ménage par son nombre d'unités de consommations pour obtenir le niveau de vie. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un ménage.

Suite des cantons

Médiane Niveau de vie 2016	Les 5 Niveaux de vie les + hauts par Canton		Les 5 niveaux de vie les + bas par Canton		Rapport +haut/+bas
Canton	Commune	IV	Commune	IV	
Marle	Nouvion-le-Comte	22 075	Agnicourt-et-Séchelles	17 132	145%
	Bois-lès-Pargny	21 468	Cuirieux	16 624	
	Barenton-sur-Serre	21 363	Marle	16 619	
	Verneuil-sur-Serre	20 621	La Vallée-au-Blié	15 700	
	La Neuville-Bosmont	20 565	Rougeries	15 265	
Ribemont	Dallon	23 315	La Ferté-Chevresis	17 846	142%
	Essigny-le-Grand	23 176	Mont-d'Origny	17 764	
	Urvillers	22 619	Origny-Sainte-Benoite	17 233	
	Fontaine-lès-Clercs	22 464	Renansart	17 028	
	Itancourt	22 375	Thenelles	16 422	
Saint-Quentin-1	Fayet	29 367	Jaucourt	19 791	174%
	Pontruet	24 583	Le Verguier	19 004	
	Fluquières	23 747	Pontru	18 896	
	Francilly-Selency	23 744	Foreste	17 711	
	Maissemy	22 350	Douchy	16 919	
Saint-Quentin-2	Saint-Quentin	16 701	Saint-Quentin	16 701	145%
	Rouvroy	25 369	Remaucourt	22 195	
	Omissy	23 473	Fontaine-Notre-Dame	21 825	
	Marcy	23 274	Fioulaine	20 509	
	Lesdins	22 515	Essigny-le-Petit	19 332	
Saint-Quentin-3	Morcourt	22 289	Fonsomme	17 526	137%
	Mesnil-Saint-Laurent	25 772	Homblières	22 400	
	Castres	22 405	Neuville-Saint-Amand	21 949	
	Homblières	22 400	Grugies	20 175	
	Neuville-Saint-Amand	21 949	Harly	19 726	
Soissons-1	Grugies	20 175	Gauchy	18 804	127%
	Pasly	23 448	Juvigny	19 921	
	Cuisy-en-Almont	22 960	Crouy	19 450	
	Vauxrezis	22 909	Venizel	19 061	
	Osly-Courtil	21 320	Chavigny	18 726	
Soissons-2	Pommiers	21 250	Villeneuve-Saint-Germain	18 443	125%
	Soissons	16 648	Soissons	16 648	
	Vauxbuin	22 709	Courmelles	20 415	
	Mercin-et-Vaux	22 131	Billy-sur-Aisne	20 403	
	Berzy-le-Sec	21 914	Serches	19 594	
Tergnier	Noyant-et-Aconin	21 839	Sermoise	19 023	158%
	Septmonts	21 283	Belleu	18 155	
	Fourdrain	22 182	Danizy	17 826	
	Servais	21 852	Mayot	17 814	
	Deuillet	21 472	Tergnier	16 987	
Vervins	Saint-Nicolas-aux-Bois	21 342	Beautor	16 038	168%
	Fressancourt	20 342	La Fère	14 077	
	Lerzy	22 326	Montcornet	16 473	
	Papleux	21 648	Berlise	16 181	
	Parfondeval	21 495	Dagny-Lambercy	15 335	
Vic-sur-Aisne	Englancourt	21 263	Rozoy-sur-Serre	15 221	158%
	Clairfontaine	20 701	Renneval	13 254	
	Laversine	24 349	Folembray	17 646	
	Vézaponin	22 595	Guny	17 642	
	Mortefontaine	22 554	Nouvron-Vingré	17 363	
Villers-Cotterêts	Pernant	22 403	Saint-Aubin	16 445	165%
	Saconin-et-Breuil	22 208	Bourguignon-sous-Coucy	15 425	
	Fleury	25 720	Breny	18 518	
	Oigny-en-Valois	25 153	Oulchy-Je-Château	18 401	
	Buzancy	24 961	Maast-et-Violaine	18 347	
	Largny-sur-Automne	24 875	Vierzy	18 139	
	Dampieux	23 833	Launoy	15 554	

L'écart le plus fort entre le niveau le plus haut et le niveau le plus bas se situe sur le canton de Saint-Quentin-1 où il atteint 174%.

On voit que les villes centre des cantons contenant une agglomération sont en général dans les valeurs inférieures du niveau de vie médian des ménages : c'est le cas pour Saint-Quentin, Soissons, Laon.



EDUCATION / MILIEU SCOLAIRE

✓ Démographie scolaire

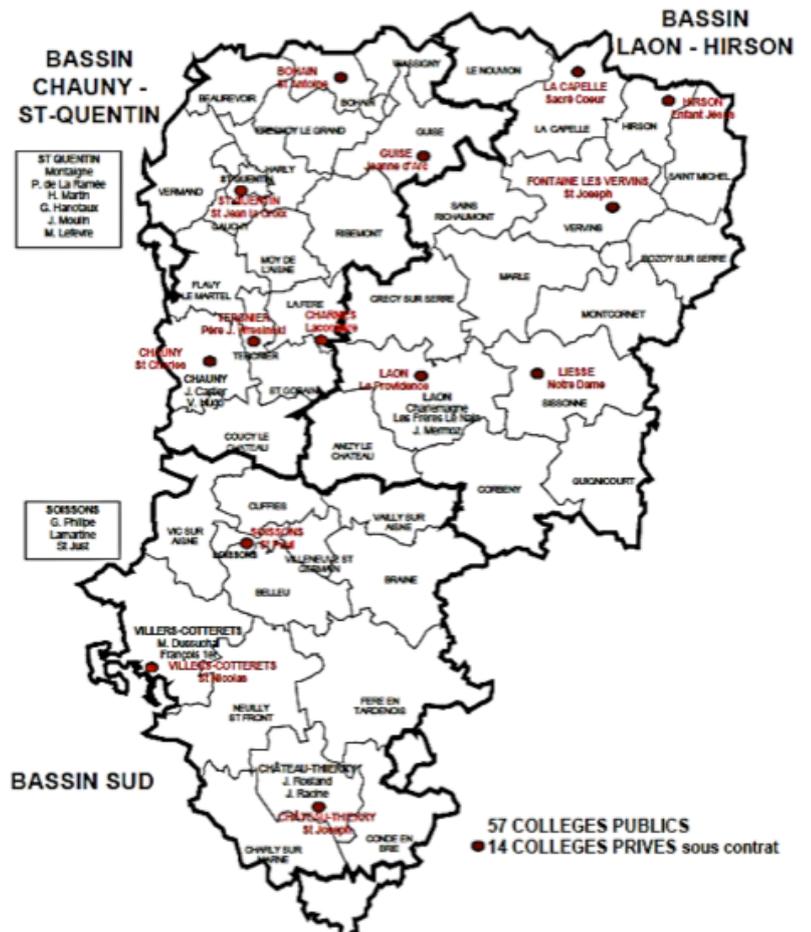
1^{er} degré

484 écoles publiques
 19 écoles privées sous contrat
 2 écoles privée hors contrat
 env. 51 000 élèves
 49 regroupements Pédagogiques Intercommunaux Dispersés accueillent les élèves de 176 communes.

2nd degré

57 collèges publics
 14 privés sous contrat
 23 700 élèves
 dont 14 728 demi-pensionnaires et 73 internes.

Les collèges publics et privés sous contrat dans le département de l'Aisne en 2018/2019





✓ Développement des Usages numériques dans les collèges

✗ **Accès aux Espaces Numériques de Travail (ENT) :**
57 collèges et 65 écoles ou groupes scolaires

✗ **Collèges Fibrés :**
26 collèges en 2019-(2018 : 10)

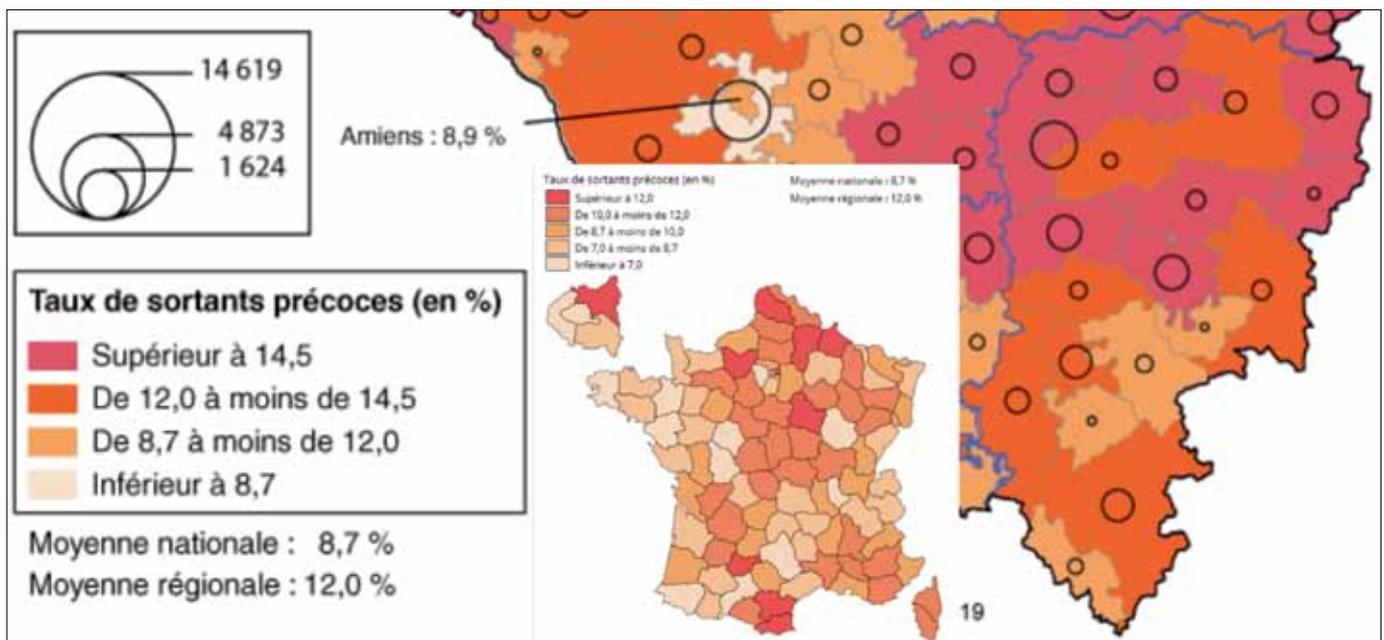
✓ Sorties sans diplôme

Beaucoup de jeunes sans diplôme en Hauts de France et particulièrement dans l'Aisne

(Source : Insee Analyses Hauts-de-France N° 107 06/12/2019)

En 2015, 82 500 jeunes de 16 à 24 ans sont non diplômés et non scolarisés en Hauts-de-France. Ce nombre est proche de celui de l'Île-de-France (104 500 sortants précoces), malgré une population deux fois moins importante. **Ainsi, 12,0 % des jeunes sont sans diplôme et ne sont pas scolarisés en 2015, soit le taux le plus élevé de France**

métropolitaine (8,7 %). À l'échelle départementale, l'Aisne et le Pas-de-Calais sont particulièrement touchés par ces sorties prématurées. Ces départements se situent respectivement aux 1^{er} et 3^e rangs au niveau national (six et cinq points au-dessus de la moyenne nationale).



Derrière ce panorama se dessine en creux la carte régionale de la pauvreté. Les zones comportant proportionnellement le plus de sortants précoces sont également celles les plus touchées par la pauvreté : le nord de l'Aisne, le bassin minier et les EPCI urbains de la façade littorale. Dans ces territoires, les habitants font face à d'importantes difficultés économiques et sociales ainsi qu'à des problèmes de mobilité.

La sortie prématurée du système éducatif prend souvent sa source dans les premières années de la scolarité

avec des facteurs déclencheurs tout au long du cursus scolaire de l'élève : niveau en mathématiques et en français à l'entrée en 6^e, orientation, environnement de résidence de l'enfant, la sur-occupation du logement, le lieu de résidence, le taux d'emploi local et le temps de trajet entre le domicile et le lycée...

Le taux d'illettrisme dans l'Aisne, avec une valeur de 6,9%, est aussi le plus haut des Hauts de France.



✓ Aides aux élèves : les bourses enseignement secondaire et enseignement supérieur

2018-2019	Nombre de demandes	Nombre de demandes accordées	MONTANT bourses	Moy/bourse
Secondaire	6370	3508	582 837 €	166 €
Supérieur	1588	1200	429 100 €	358 €
TOTAL	7958	4708	1 011 937 €	

1M € pour les bourses

Le montant alloué aux bourses d'élèves du secondaire est stable par rapport à celui de 2017/2018. Il diminue d'un peu plus de la moitié pour le supérieur suite à l'évolution

globale décidée pour la politique d'aide dédiée aux étudiants du supérieur.

✓ La dotation de fonctionnement des collèges

4,7 M € Montant attribué aux collèges à travers leur dotation globale de fonctionnement 2019.

Le Département maintient par ailleurs un effort soutenu pour assurer le fonctionnement au quotidien des élèves à travers la Dotation Globale de Fonctionnement des collèges qui reste au même niveau qu'en 2018.

✓ Restauration scolaire

Le Département assure pour les collèges la gestion de 43 cuisines autonomes, 6 cuisines satellites d'une cuisine centrale, 7 cuisines hébergées dans un lycée.

23 cuisines sur les 43 ont signé une charte de restauration éco-responsable (+ 1 par rapport à 2018). Ce dispositif permet aux collèges engagés de bénéficier d'un bonus financier pouvant aller jusqu'à 1200 € selon le pourcentage d'achats en circuits courts. En ont déjà bénéficié les collèges de Braine, La Fère, Bohain et Le Nouvion et depuis 2019 Vervins et Corbeny



avec un pourcentage d'achat en circuits courts variant de **15 à 40 %**. En complément de la charte de gestion des collèges cette charte de restauration est aussi attentive au traitement et à la prévention des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

✓ La lutte contre le gaspillage alimentaire

Un diagnostic a été réalisé sur l'ensemble des collèges proposant un service de restauration (49 sur 57). Un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire et pour la gestion des déchets a été adopté en assemblée le 11 février 2019, de nouveaux indicateurs sont proposés pour un suivi dans le temps.

Des actions d'amélioration sont proposées aux établissements. A ce titre ont été réalisés :

- 16 ateliers de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- 2 rencontres événementielles.



✗ Quelques éléments chiffrés sur les collèges du Département :

Nombre de collèges (avec restauration)	49
Nb collèges ayant une table	1
Nb collèges pratiquant le tri des déchets	3
Nb collèges valorisant tout ou partie de leur	1
Nombre de collèges ayant un buffet "salade"	1
Nb de collèges pratiquant les pesées au moins 1	3
Gaspillage < moyenne	1
Gaspillage ~ moyenne	2
Gaspillage > moyenne	1
Moyenne nationale gaspillage	11
Moyenne aspillage alimentaire collèges axonais	13

✓ Biodiversité : gestion différenciée des espaces verts des collèges

Le Département est engagé en faveur de la biodiversité dans plusieurs domaines d'action : voirie, Espaces Naturels Sensibles et aussi dans les collèges. Ainsi, déjà appliquée au niveau de l'entretien de la voirie, la gestion différenciée des espaces verts s'applique aussi aux collèges.

Pour être en parfaite adéquation avec la réglementation interdisant notamment l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les lieux publics, le Conseil départemental a engagé des opérations expérimentales pour en réduire l'utilisation, réduire les déchets verts et modifier les objectifs dévolus aux espaces verts.

Ces opérations sont réunies au sein d'une seule et même action : la gestion différenciée des espaces verts consistant à gérer chaque espace différemment en fonction de ses caractéristiques et de son usage. Ainsi, depuis 2017, le Conseil départemental de l'Aisne propose la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée (PGD) des espaces verts dans les collèges.

Actuellement, **9 collèges sont dotés d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et 20 sont candidats** à la mise en œuvre d'un tel plan soit 29 collèges sur le chemin d'un Plan de Gestion Différenciée.



29 collèges engagés
~50%



Bibliothèque Départementale de l'Aisne (BDA) - 112 bibliothèques accompagnées

La bibliothèque départementale de l'Aisne a vocation à accompagner les bibliothèques du Département et à soutenir le développement de la lecture publique.

Le Conseil départemental a voté en **décembre 2017 un schéma de développement départemental de la lecture publique**, qui priorise notamment l'action de la BDA en ce qui concerne la consolidation du maillage territorial d'équipements de lecture publique et la lutte contre l'illettrisme dans l'Aisne.

En 2019, la BDA est labellisée Premières Pages (label du ministère de la culture) pour développer la lecture auprès des tout-petits à travers des actions de médiation documentaire, de formation et d'action culturelle. 5 formations spécifiques ont réuni 76 bibliothécaires et partenaires/professionnels de la petite enfance, 270 enfants et 93 adultes accompagnants ont assisté à la diffusion d'un spectacle jeune public, accueilli dans 7 bibliothèques partenaires. Elle accompagne également des bibliothèques pour déployer des collections « Faciles à lire » pour des personnes qui ne maîtrisent pas bien la lecture ou ont désappris à lire.

Pour démocratiser l'accès à la culture et à l'information pour tous, elle propose **plus de 300 000 documents** (livres, DVD, CD), des ressources numériques et des expositions aux **112 bibliothèques communales et intercommunales** du département. Dans son nouvel équipement installé au Centre des Archives et Bibliothèque départementales à Laon (Par Foch) en 2018, elle accueille les bibliothécaires pour qu'ils effectuent sur place le choix des documents, et répond aux demandes de réservations par navettes mensuelles. Elle propose également un large catalogue de formations aux bibliothécaires et aux partenaires.

Le site internet de la Bibliothèque départementale de l'Aisne, bibliotheque.aisne.com, permet à tous les Axonais inscrits dans une bibliothèque partenaire d'accéder à des vidéos, livres électroniques, musiques, presse ou encore des modules d'informatique, apprentissage des langues, soutien scolaire, etc. depuis chez soi.





CULTURE



Archéologie - Centre de Conservation du Patrimoine

Le Centre de Conservation du Patrimoine du Département de l'Aisne est doté d'une salle de médiation dédiée à la diffusion et à la mise en valeur de ses découvertes auprès du public scolaire. Cet espace s'étend sur **200 m²** et se trouve au cœur du Centre de conservation du patrimoine à Laon (Parc Foch). Il est ouvert gratuitement sur réservation aux groupes scolaires depuis l'école primaire jusqu'au lycée : chaque action pédagogique y est adaptée aux souhaits et aux besoins de l'équipe éducative.

Près de **600 élèves** de tous niveaux visitent chaque année l'espace de médiation. **La fréquentation est relativement stable d'une année sur l'autre.**

646 élèves (632 en 2018) provenant de 22 établissements de l'Aisne en 2019.



Archives

Les Archives départementales sont placées sous la double compétence de l'État et du Conseil départemental, qui assure la collecte, la conservation, le classement et la communication des documents pour différentes institutions, communes, EPCI... qui sont rendus accessibles au public sur internet ou en salle de lecture. Différentes expositions sont réalisées et peuvent être empruntées par différentes structures.



Le service éducatif, créé depuis 1957, a accueilli 6 établissements, dont 5 collèges, entre mai 2019 et novembre 2019, soit 246 élèves. En 2019, le service a aussi accueilli 85 enseignants dans le cadre du plan de formation académique. Enfin, en 2019, les archives départementales ont pu faire l'acquisition de près de 4 mètres linéaires d'archives privées dont le fonds des aciéries de Beautor, le fonds de la résistante Louise Macault et une charte de confirmation de donation à l'abbaye de Longpont datant du XII^e siècle.



Accompagnement en faveur des équipements culturels : 526 000 € en 2019

(Musée Jean de la Fontaine à Château-Thierry, Musée de l'hôtel Dieu de Château-Thierry)

Soutien aux associations culturelles en 2019 : 1 135 200 €



ECONOMIE-EMPLOI

(Source : note de conjoncture INSEE Hauts de France et TB INSEE 2^e Trimestre 2019)

✓ Tableau de Bord

	Emplois salariés (en milliers)			Variation (en %)	
	2e trim. 2018	1er trim. 2019	2e trim. 2019	trimestrielle	annuelle
Aisne	152,6	151,7	151,3	-0,2	-0,8
Hauts-de-France	2 023,6	2 030,7	2 032,7	0,1	0,4
Emplois intérimaires (en milliers)			Variation (en %)		
Aisne	5,6	5,2	5,1	-1,8	-7,4
Hauts-de-France	74,7	72,6	72	-0,8	-3,7
Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %)		
Aisne	12,6	12	11,8	-0,2	-0,8
Hauts-de-France	11,3	10,7	10,4	-0,3	-0,9
Demandeurs d'emploi			Variation (en %)		
Aisne	56 020	55 310	54 520	-1,4	-2
Nombre de créations d'entreprises sur un an			Glissement du cumul annuel (en %)		
	sept. 2018	juin-19	sept. 2019	sur un trimestre	sur une année
Aisne	2 640	2 883	3 013	4,5	14,1
Nombre de défaillances d'entreprises sur un an (situation en fin de trimestre)					
Aisne	349	346	322	-6,9	-7,7

Extraits note de conjoncture INSEE 2^e trimestre 2019.

Croissance « molle » de l'emploi dans la région

Au 2^e trimestre 2019, les Hauts-de-France comptent 2 033 000 salariés, dont 494 000 dans le secteur public, soit des volumes comparables à ceux de la même période en 2011. Près de 2 000 emplois ont ainsi été créés ce trimestre, ce qui porte leur nombre à 9 000 en un an.

Malgré un début d'année prometteur, la hausse de l'emploi ralentit légèrement ce trimestre aussi bien dans la région (+ 0,1 %) qu'en France (+ 0,2 %). La faible progression de l'emploi salarié privé (+ 0,1 %) couplée au frémissement de reprise de l'emploi public (+ 0,2 %) concourent à cette situation. Sur un an la croissance de l'emploi peine à décoller dans la région (+ 0,4 %) comparativement au niveau national (+ 1,1 %).

Trois des cinq départements de la région parviennent à maintenir leurs effectifs privés à la hausse : le Pas-de-Calais et l'Oise (+ 0,2 % chacun) ainsi que le Nord (+ 0,1 %). Ces derniers restent les plus dynamiques sur un an (respectivement + 0,6 %, + 0,7 % et + 1,0 %).

En revanche, l'atonie du marché du travail dans la Somme et la **situation dégradée dans l'Aisne tant sur le trimestre (+ 0,0 % et - 0,2 %) que sur l'année (- 0,2 % et - 0,8 %)** atténuent la dynamique régionale. Le secteur de la construction est en net repli dans l'Aisne et la Somme. Hormis la Somme (+ 0,3 %), tous les départements des Hauts-de-France affichent une forte croissance des créations d'entreprises sur le dernier trimestre, particulièrement le Nord et le Pas-de-Calais avec + 6,5 % et + 5,4 %.



✓ Bilan touristique 2019 – Une fréquentation touristique au zénith

Source : Insee Flash Hauts-de-France N°78 28/11/2019



Avec 9,8 millions de nuitées enregistrées au cours de la saison estivale, les hôtels, campings et autres hébergements collectifs des Hauts-de-France établissent un nouveau record de fréquentation, en hausse de 7 % par rapport à la saison 2018, soit la plus forte progression régionale.

Le nombre de nuitées augmente surtout dans les campings (+ 18 %) et les autres hébergements touristiques de types résidence de tourisme et village de vacances (+ 7 %).

De nouveau, les campings des Hauts-de-France présentent un bilan estival très positif. Avec une hausse de 18 % des nuitées par rapport à la saison précédente, contre 3 % au niveau national, ces hébergements de plein air affichent la plus forte progression régionale.

L'Aisne se montre particulièrement performante sur la saison 2019 avec une progression de 16% par rapport à 2018 au total mais avec une nette progression des campings et une légère inflexion des nuits d'hôtels sans doute due à la fin de l'impact des commémorations historiques de 2018. D'ailleurs globalement la clientèle étrangère est en net repli.

Répartition des nuitées par département et type d'hébergement (avril à septembre 2019)

	Total		Hôtels		Campings		Autres hébergements	
	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019	Nuitées 2019	Évolution 2018-2019
	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)	(en milliers)	(en %)
Hauts-de-France	9800	7	5168	1,5	2953	18,2	1679	6,8
Aisne	1317	16	302	-4,1	544	28,4	471	18,8
Nord	2717	3,9	2022	3,7	317	11,8	378	-0,4
Oise	951	8,3	737	4,7	169	26,3	45	11,4
Pas-de-Calais	2691	6	1541	-0,3	799	22	351	3,8
Somme	2124	6,4	566	-1,6	1124	12	434	3,8
France métropolitaine	316344	2,2	126866	1,3	128602	2,9	60876	2,6

✓ Le Département de l'Aisne favorise une offre touristique et de loisir de qualité : 3 365 000 €

Accompagnement des structures : **2 445 000 €**

Accompagnement en investissement : **920 000 €**



SOLIDARITÉ et ACTION SOCIALE

Définitions : Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Le GIR d'une personne est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible. Seules les personnes évaluées en GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

✓ Capacité d'accueil des établissements

Nombre et capacités des établissements d'accueil	Nombre d'établissements ou de services	Capacité
Etablissements et services pour personnes handicapées	55	1926
Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	61	5620
Unités de Soins Longue Durée (USLD)	6	255
Résidences autonomie	9	449
Accueil de jour autonome	1	11
Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD publics et privés)	48	

✓ Evolution du nombre de bénéficiaires APADOM



✓ Insertion : une tendance à la hausse des bénéficiaires mais un accompagnement du public concerné plus important

	2018	2019	Evolution
Bénéficiaires RSA soumis à Droits et Devoirs	18756	19392	+3,4 %
En orientation Professionnelle	10437	11641	+1,15 %
En orientation Sociale	6459	6975	+ 8 %
En attente d'orientation	1860	1231	-34 %

La mise en place, en juin 2019, du dispositif « nouveaux entrants » dans le cadre du plan pauvreté est à l'origine de la baisse des bénéficiaires en attente d'orientation. En effet,

l'accent a été mis sur la réalisation rapide des évaluations diagnostic en vue de diminuer le délai moyen d'orientation

1 748 Bénéficiaires PCH





LOGEMENT

✓ Constructions

Le nombre de logements commencés progresse sensiblement sur un an.

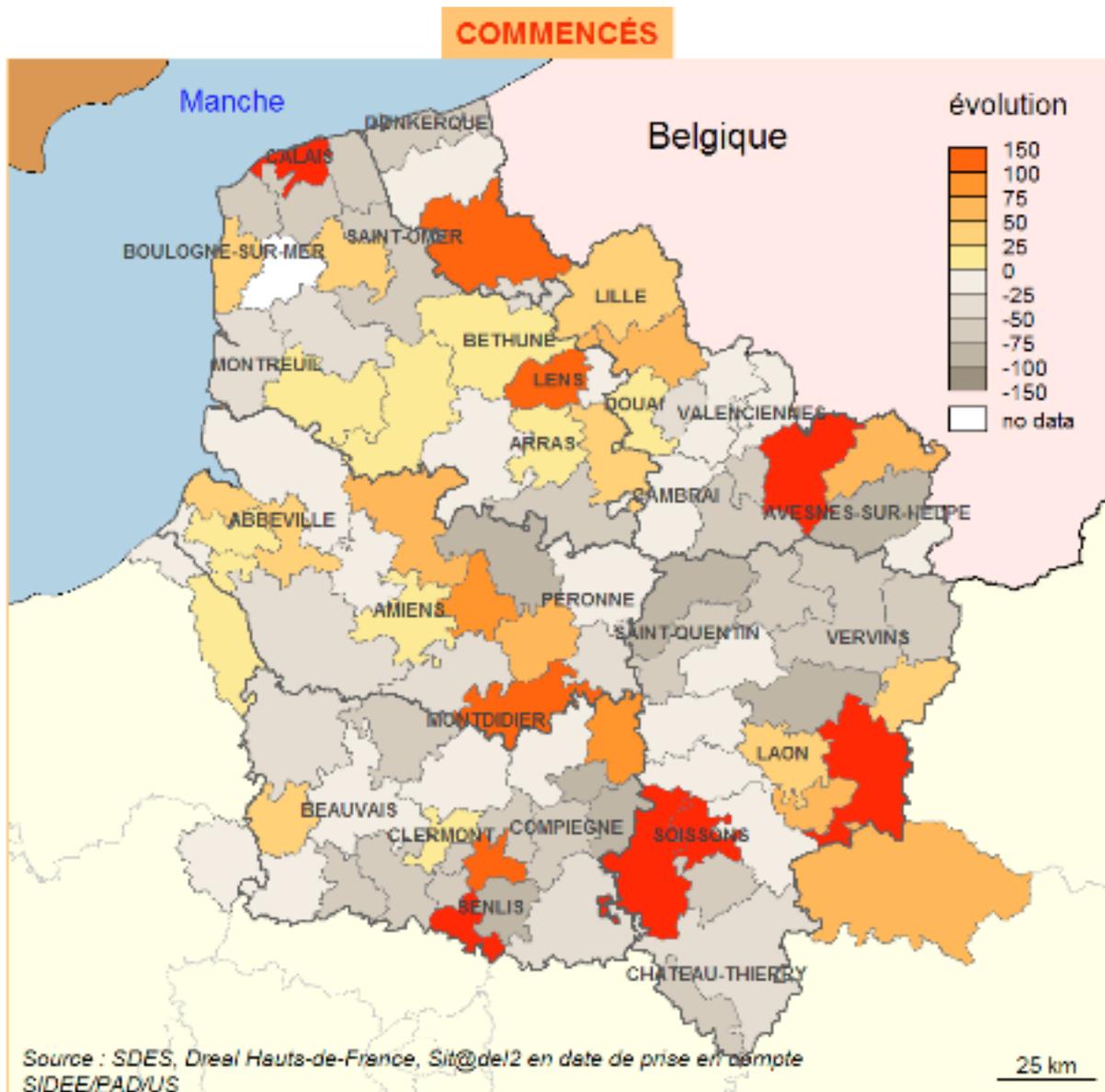
Sources : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121818>

	Nombre de logements autorisés sur un an			Evolution
	sept. 2018	juin-19	sept. 2019	
Aisne	1 200	1 200	1 400	16,7%
Hauts-de-France	29 200	25 700	24 500	-16,1%



Forte progression pour l'Aisne dans la typologie « individuels groupés ».

Evolution du nombre de logements commencés par EPCI Hauts de France (en % 12 derniers mois comparés aux 12 précédents)





✓ Action départementale / Politique logement

✗ Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le Département peut apporter une aide aux ménages ou familles éprouvant des difficultés particulières pour accéder et se maintenir dans un logement décent et indépendant et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques. Cette aide, sollicitée par le bailleur,

permet le maintien dans leur logement des locataires de bonne foi en situation d'impayés dans leur logement ou leur mutation dans un logement en adéquation avec la composition familiale et/ou les ressources.

Le F.S.L. a donné en 2018 lieu à l'étude de :

- 1 881 demandes d'aide pour l'accès et le maintien,
- 3 564 demandes d'aide au paiement de factures d'énergie, d'eau ou téléphonie

Type d'aide	Nombre de demandes présentées		Nombre de demandes aidées		Variation 2018/2017 en % (en vol.)		Taux d'attribution *	
	2018	2017	2018	2017	Demandes présentées	Demandes accordées en %	2018	2017
Accès	1 790	1 960	1 537	1 667	-9% (-170)	-8% (-130)	86%	85%
Maintien	91	139	74	120	-35% (-46)	-38% (-46)	81%	86%
Electricité	1 655	1 964	1 400	1 681	-16% (-309)	-17% (-281)	85%	86%
Gaz	706	795	582	659	-11% (-89)	-11% (-77)	82%	83%
AMC (autre moyen de chauffage)	299	375	263	338	-20% (-76)	-22% (-75)	88%	90%
Eau	903	920	714	741	-2% (-17)	-4% (-27)	79%	81%
Téléphone	1	1	1	1	0% (0)		100%	100%
TOTAL	5 445	6 154	4 571	5 207	-11% (-709)	-12% (-636)	84%	85%



✕ Le Plan d'Intérêt Général départemental (PIG) 2019-2021

Il vise 3 enjeux :

- Lutter contre l'habitat indigne et le logement très dégradé
- Lutter contre la précarité énergétique
- Accompagner le vieillissement de la population et assurer leur maintien à domicile

• Objectifs du PIG 2019-2021

Un nouveau plan départemental a été adopté pour la période 2019-2021 avec les objectifs suivants :

Statut d'occupation	Type de travaux	Nombre de logements sur 3 ans
PROPRIETAIRE OCCUPANT	Habitat indigne - Travaux lourds	45
	Habitat indigne - Petite insalubrité	15
	Précarité énergétique	1 050
	Adaptation	180
PROPRIETAIRE BAILLEUR	Habitat indigne - Travaux lourds	15
	Habitat indigne - Petite insalubrité	6
	Précarité énergétique	9
TOTAL		1 320



✓ Aisne Partenariat Investissement (API) : généralisation progressive du dispositif

La politique départementale fondée, depuis 2005, sur un Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) méritait d'être revisitée et d'être adaptée pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui : adaptabilité au contexte financier de chacune des collectivités, équité entre les territoires, cohérence entre les priorités départementales et celles des territoires, visibilité sur les moyens financiers.

Le Département a ainsi défini une nouvelle politique d'accompagnement des Territoires, l'Aisne Partenariat Investissement (API), votée par l'Assemblée départementale du 4 décembre 2017.

Ce nouveau dispositif permet d'accompagner les projets ambitieux et structurants des porteurs publics axonais tout en s'appuyant sur un certain nombre de schémas départementaux. Parmi eux, le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

L'API s'articule autour de deux niveaux d'enveloppe : une enveloppe départementale pour les projets structurants et des enveloppes cantonales pour les projets locaux.

Pour le niveau « projets structurants », les communes et leurs groupements sont éligibles dès lors que le projet présenté répond à un enjeu supra-communal. Les dispositifs d'accompagnement portent sur :

- Les équipements sportifs
- L'aide à destination de la culture (salles culturelles et bibliothèques)
- L'environnement (eau potable, assainissement, déchets, rivières, lutte contre l'érosion)
- L'éducation
- Le tourisme
- La mobilité
- Le développement local
- Le maintien du commerce en zone rurale
- Le patrimoine.

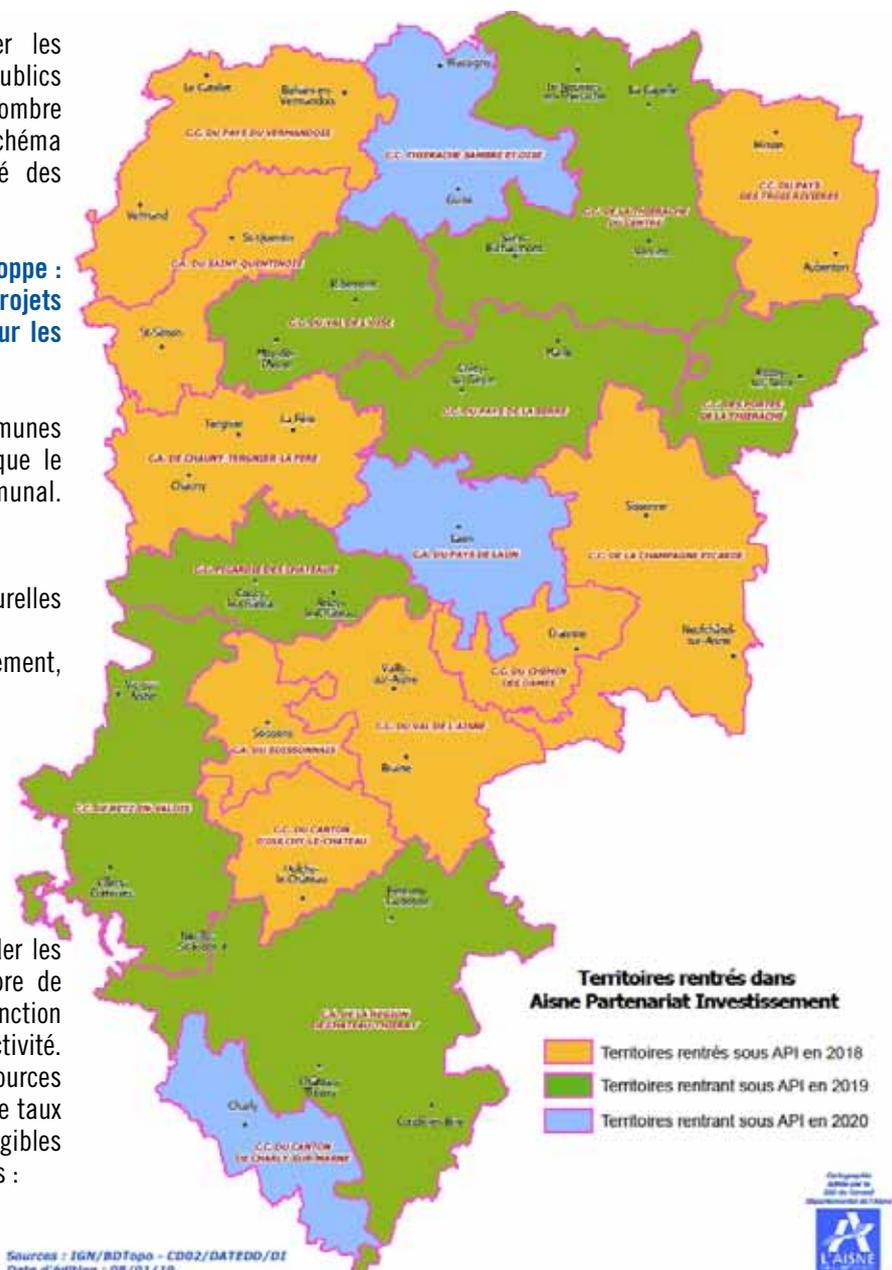
Pour le niveau des projets locaux, il s'agit d'aider les communes exclusivement sur un certain nombre de thématiques. Le niveau d'aide (taux d'aide) est fonction du niveau de ressources potentielles de la collectivité. Pour cela, le critère retenu, l'Indicateur de Ressources Elargi, détermine un taux d'aide par commune, le taux est fixé entre 10 % et 30 %. Les thématiques éligibles au dispositif « projets locaux » sont les suivantes :

- Les équipements sportifs
- La défense extérieure contre l'incendie
- Le tourisme
- Les aménagements paysagers et mobilier urbain

- Le développement local
- Le logement
- Le patrimoine
- L'acquisition de matériel.

Pour chacun des deux niveaux d'intervention et pour chacune de ces thématiques, des conditions et des taux d'aide ont été spécifiés dans un guide des aides consultable sur [aisne.com \(https://www.aisne.com/a-votre-service/developpement-territorial/aisne-partenariat-investissement-api\)](https://www.aisne.com/a-votre-service/developpement-territorial/aisne-partenariat-investissement-api).

Les Territoires glissent peu à peu sur ce nouveau dispositif en fonction de la date de clôture de leur CDDL (voir sur la carte ci-contre).

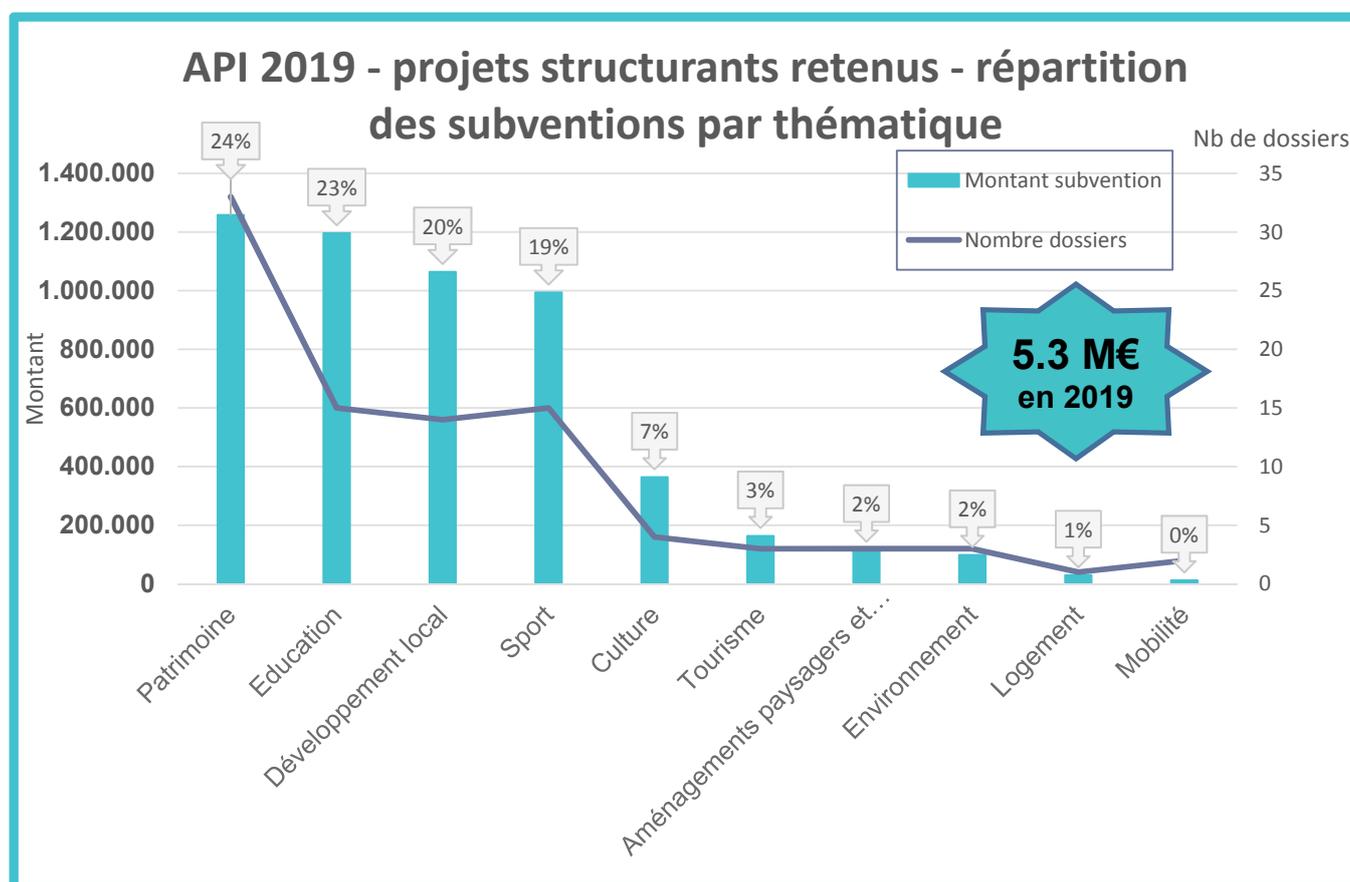




X Bilan API 2019

	Nb dossiers déposés	Nb dossiers éligibles	Nb dossiers retenus	Montant des subventions retenues	% (en montant)
Projets locaux	429	362	325	2 213 819	29,46 %
Projets structurants	159	137	93	5 299 811	70,54 %
Total	588	499	418	7 513 631	100 %

Le montant total alloué aux projets structurants atteint plus de 5,3 M € dont près d'un quart est consacré au patrimoine.



✓ Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache

Le 7 novembre 2018, était signé le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. A cheval sur les départements de l'Aisne et du Nord, il couvre 8 EPCI et 311 communes. Le Pacte vise à combattre les fractures territoriales, soutenir le développement du territoire et à en valoriser les richesses.

D'une durée de 3 ans et doté de 80 millions d'euros (Etat et autres partenaires), le plan connaît une déclinaison opérationnelle dans des champs divers tels que la mobilité, la santé, la culture, le numérique, etc.



AMENAGEMENT du TERRITOIRE

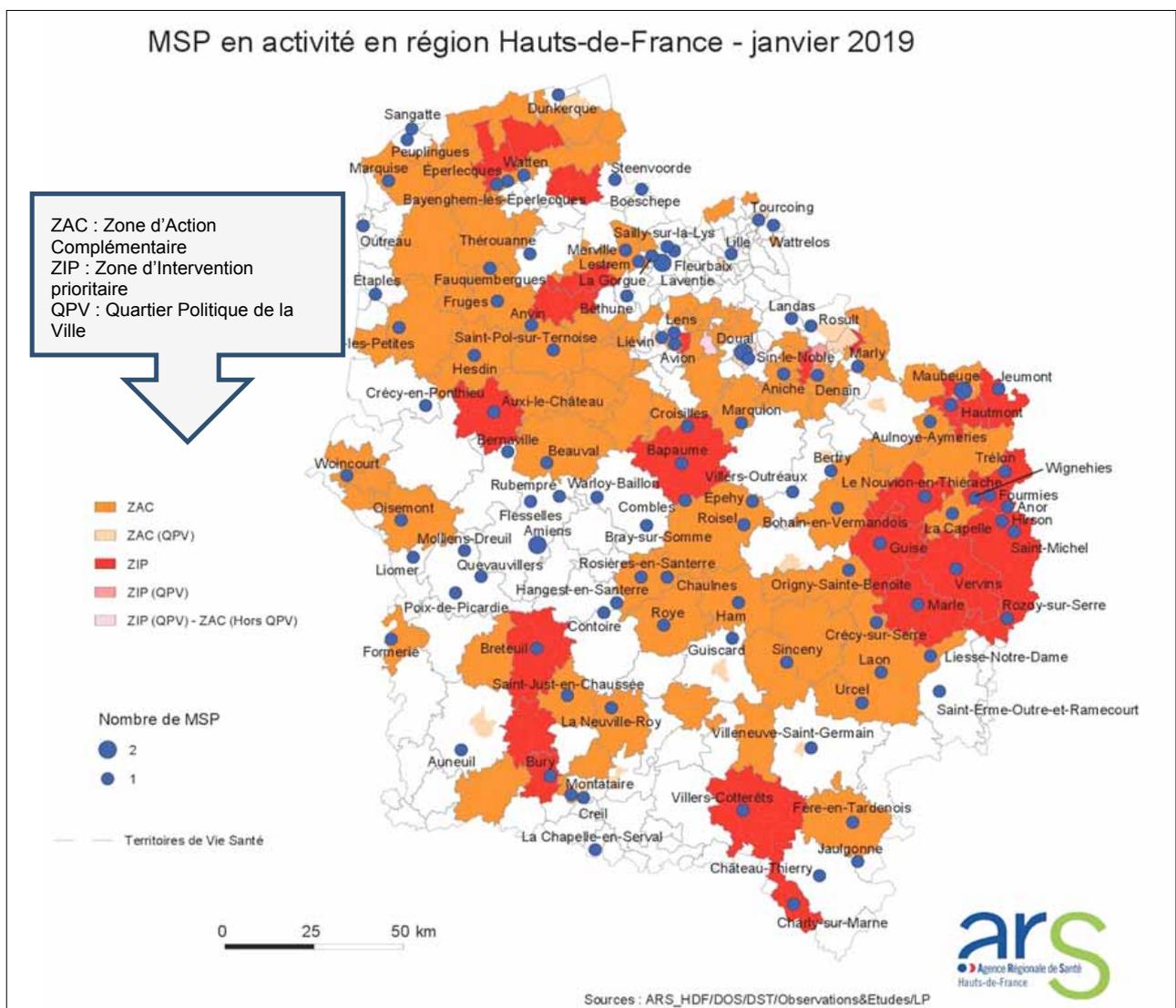
✓ Plan Santé

Le 1^{er} juillet 2019, l'Assemblée départementale a adopté le cadre d'orientations d'un plan départemental en faveur du développement d'une offre de santé de proximité et du renforcement de la démographie médicale dans l'Aisne.

Ce plan s'articule autour de 5 axes :

- Développer le réseau des **Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP)**, labellisées ou non, vers les territoires sous dotés (Cf. carte ci-dessous « MSP en activité en région Hauts-de-France - janvier 2019 ») ;

- Développer le nombre de stagiaires dans l'Aisne ;
- Favoriser l'exercice des Médecins « adjoints » ;
- Permettre l'exercice des Médecins « salariés » ;
- S'appuyer sur un réseau d'Ambassadeurs des étudiants en médecine issus de l'Aisne.



Puis, l'Assemblée départementale du 9 décembre 2019 a précisé certaines déclinaisons opérationnelles.

Par exemple, accueillir plus de stagiaires étudiants en médecine dans l'Aisne, signifie avoir suffisamment de professionnels

de santé-maîtres de stage pour les encadrer. Or, seuls 46 médecins maîtres de stage sont actuellement dénombrés dans l'Aisne.



AMENAGEMENT du TERRITOIRE

✓ Europe Fonds Social Européen (FSE)

Le Département est organisme intermédiaire de gestion d'une enveloppe du Fonds Social Européen sur la période 2014-2020. Les enveloppes qu'il gère s'élèvent à :



1^{re} tranche (2014-2017) : 2 971 491 €
2^{de} tranche (2018-2020) : 4 178 376 €

En 2019, plus de 1 600 000 € de subventions ont été attribuées à différents porteurs de projets dont des ateliers chantiers d'insertion, des associations ou les services sociaux du Département eux-mêmes. Tous ces partenaires portent des actions visant à l'insertion socio-professionnelle et à l'accompagnement des chômeurs et des inactifs.

✓ Voirie

En 2019, pour développer et entretenir la voirie départementale de 5500 kms de RD et près d'un millier d'ouvrages d'art le Département a réalisé des travaux à hauteur de :

23,14 M € en investissement
5,7 M € en fonctionnement.

Parmi les réalisations principales relevant de la section d'INVESTISSEMENT :

- Giratoire de CROUY RD1 : **500 000 €**
- Tourne à gauche de NOGENTEL RD15 : **350 000 €**
- Pont de MENNESSIS RD 3090 : **400 000 €**
- Boulevard Urbain VILLERS-COTTERETS : **700 000 €**



Pont de Mennessis

Au titre du dispositif AISNE PARTENARIAT VOIRIE, **787 communes et 4 intercommunalités** sont adhérentes en 2019.

APV 2019 : **638 dossiers** pour un montant global de **6,8 M €**.

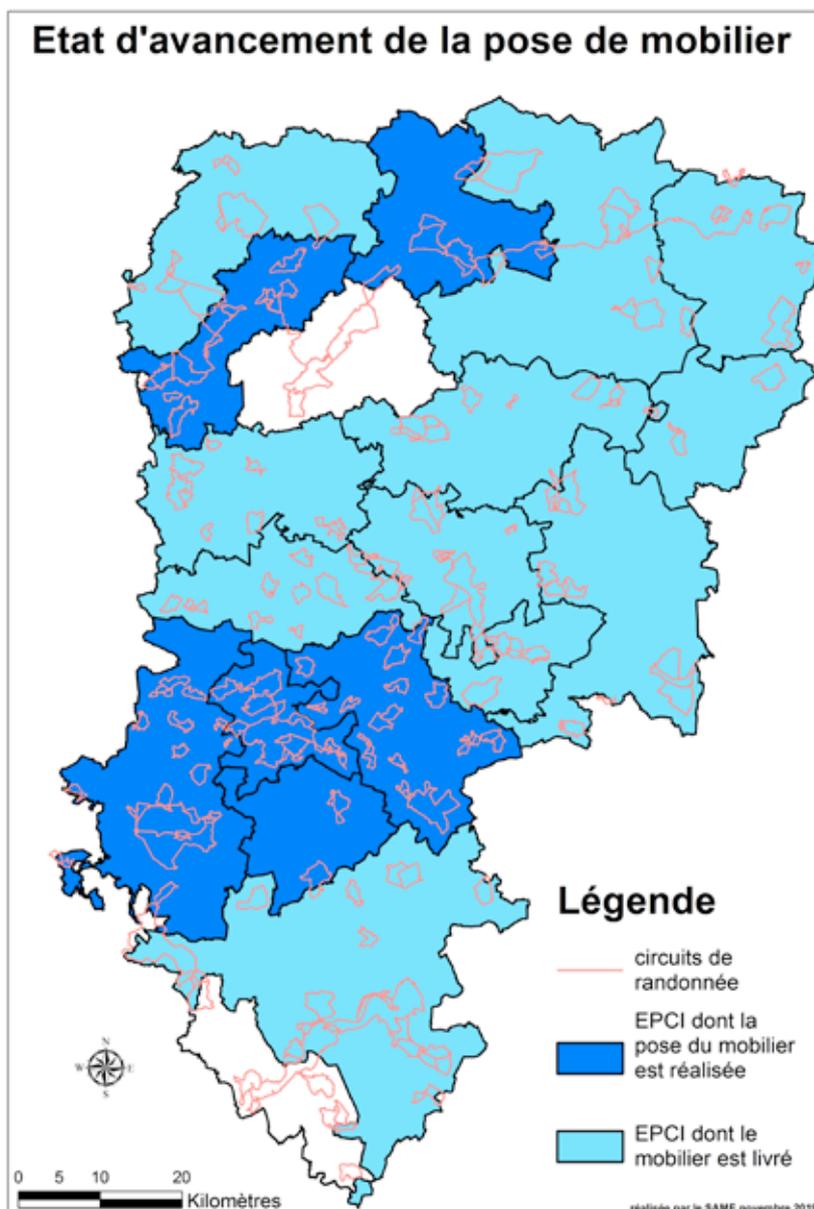


Villers-Cotterêts



✓ Randonnée

La randonnée dans l'Aisne, c'est **11 000 km** de chemins répertoriés, 3 000 km inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR). 280 circuits de chemins valorisés sur le site www.randonner.fr en partenariat avec Aisne Tourisme.

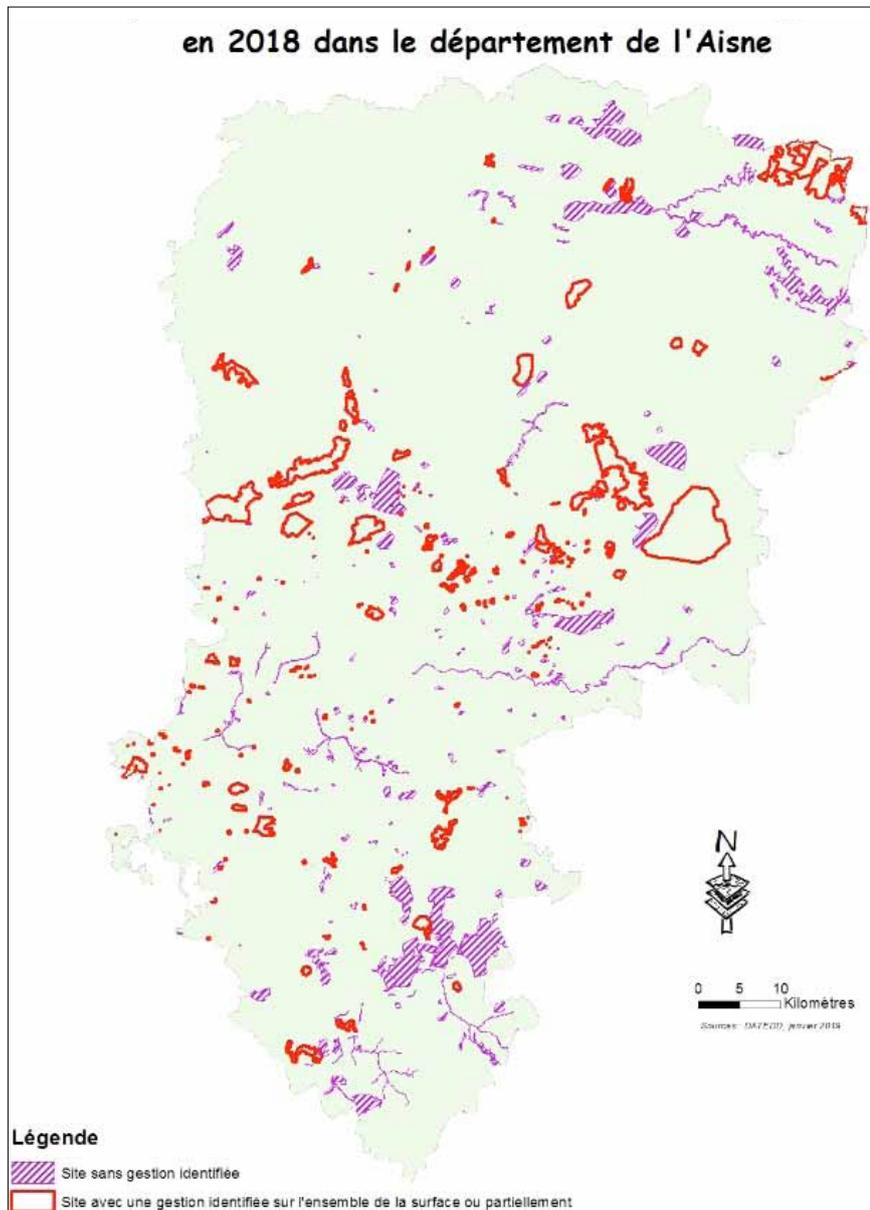


Depuis 2016, le Département a engagé plusieurs chantiers concernant la randonnée :

- Renouvellement du mobilier de signalisation ;
- Mise en place d'un formulaire de veille avec géolocalisation (en service depuis 2016) ;
- 161 circuits ont été valorisés avec la collaboration du comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Aisne (CDRPA).
- Au travers de conventions le Département s'appuie sur les structures intercommunales qui s'engagent à assurer la pose et la maintenance du mobilier, l'entretien des circuits et leur inscription au PDIPR. Seuls 2 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ne sont pas encore couverts par une convention : Communauté de communes (CC) Charly sur Marne et Val de l'Oise.
- La mise à jour et la numérisation du PDIPR.



✓ Biodiversité et ENS (Espaces Naturels Sensibles)



L'Aisne est un département rural d'une superficie de 736 168 ha fortement engagé dans la préservation et la valorisation de la biodiversité. La politique de gestion des ENS en est un axe important.

En effet c'est un territoire qui se caractérise encore par des paysages naturels riches qui en font le département le plus typique des Hauts de France.

Au sein de ces espaces, plus de 40 000 hectares ont été recensés comme très riches en patrimoine naturel.

La volonté de préserver cet atout et ces particularités paysagères constituent un des axes majeurs de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) menée par le Département.

La constitution d'un réseau d'espaces préservés se poursuit de manière collaborative et contractuelle avec de nombreux acteurs du territoire.

Sur les **272 espaces** ciblés par l'inventaire des richesses axonaises, **94 espaces naturels sensibles** sont gérés (91 en 2018), totalement ou partiellement, de manière à protéger les milieux naturels présents, soit 34 % de la totalité pour plus de 8 800 hectares. Budget consacré : 425 500 €.

✓ LDAR : Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche

Laboratoire de proximité, le LDAR intervient sur 4 secteurs d'activités : environnement, agriculture, santé humaine, santé animale, à travers tout le Département et au-delà

1,5 MILLIONS
D'ANALYSES

15 AGRÈMENTS
MINISTÉRIELS

1,6 MILLION
DE KM/AN

320 000
ÉCHANTILLONS

152 AGENTS  **35 000** CLIENTS



En matière d'accès au haut débit et au très haut débit, le territoire du département de l'Aisne présente une situation comparable à celle des autres départements français. Pour autant, cette situation n'est pas satisfaisante au regard des attentes et des besoins des usagers. En effet, de par leur configuration en termes d'aménagement et leurs caractéristiques sociodémographiques, les territoires ruraux ont besoin de très haut débit pour des usages tels que la télésanté, le télé-enseignement, le télétravail, l'échange de données permettant la compétitivité des entreprises notamment.

✓ Les schémas numériques départementaux

Depuis la Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique, le Département est compétent en matière d'aménagement numérique sur le volet planification (Article L1425-2 du Code général des collectivités territoriales). Dans ce cadre, une première étape de planification de l'action a été engagée par le Département avec l'adoption par l'Assemblée départementale du schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) en décembre 2011. Ce document fixe les orientations en matière de montée en débit et très haut débit pour l'ensemble du territoire axonais. Ce document a été révisé et actualisé sur le volet infrastructures, il a été adopté par l'Assemblée départementale le 8 février 2016.

Le Département, devenu membre de l'USEDA, accompagne financièrement le déploiement du très haut débit et le cas échéant, les kits satellite chez les particuliers.

Seules les communautés d'agglomération de Saint Quentin, du Pays Laonnois et la ville de Soissons feront l'objet d'un déploiement de la fibre optique par un opérateur privé. Le reste

D'autres usages sont en train de s'imposer et les évolutions très rapides des technologies de l'information et du numérique, nécessitent un besoin croissant en infrastructure et en réseaux capables de supporter des débits importants, tant au niveau du mobile que du fixe. L'Aisne n'échappe pas à cette réalité et à ces enjeux. Des investissements très conséquents sont d'ores et déjà engagés. En parallèle des montées en débit s'avèrent nécessaires à court terme.

du territoire est du ressort d'un Réseau d'Initiative Publique (R.I.P.).

En parallèle une stratégie pour un développement des usages a été élaborée. Il s'agit d'un volet complémentaire du SDAN, dont l'adoption a été actée par délibération du 19 février 2018.

Quatre secteurs prioritaires y sont développés :

- e-éducation,
- e-Santé,
- médiation des publics fragiles,
- smartgrid (ou réseaux intelligents).

Cette stratégie se met progressivement en place en s'appuyant sur un réseau de partenaires publics et privés, et en lien avec d'autres schémas tels que le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, mis en œuvre à partir de 2019

✕ E-Santé

La e-santé se déploie peu à peu. Ainsi, sur le territoire du Pacte Sambre Avesnois Thiérache, un service de téléconsultation en dermatologie est opérationnel à la MSP (Maison de Santé Pluri-professionnelle) de Nouvion en Thiérache.

Le 1^{er} centre de télémedecine actif dans une maison de retraite des hauts de France a été ouvert à La Vallée-au-Blé en décembre 2019.

Des actions sont menées en particulier en faveur de l'e-éducation avec l'implication de 2 ingénieurs pédagogiques chargés de développer les usages numériques dans les collèges : des projets innovants voient progressivement le jour.



✗ E Education

- Un ENT régional opérationnel depuis septembre 2019 du primaire au lycée
- Un projet expérimental cofinancé par les fonds européens et la Région pour développer les usages numériques dans les collèges :
en 2019 : 754 élèves impliqués, 53 enseignants accompagnés, 11 établissements engagés.

✓ Le réseau en Fiber to the home (FTTH) du Département

Sur ces derniers mois le rythme de déploiement de la fibre s'est accéléré : à **la mi-novembre 2019, on compte 135 553 prises raccordables**, soit 67% des prises de la zone d'initiative publique. Pour illustrer la progression, mi-2018 on comptait environ 55 000 prises raccordables puis début 2019 : 105 400 (pour rappel : à peine 20 000 prises fin 2016).

Pour la partie financée par le Département, à mi-2019, les 70 000 prises prévues sont réalisées. **55 000 prises raccordables étaient comptabilisées à mi-2018.**

Le rythme de déploiement global de la fibre place le département dans les tous premiers départements de France.

En parallèle 71 particuliers ont été accompagnés financièrement pour l'installation d'un kit satellite à fin 2018, contre 67 fin 2017. A la mi-2019, ce chiffre n'a pas évolué.

Le Département respecte son engagement de 22,5 millions d'euros inscrits à la convention financière avec l'USEDA. Ainsi, 63% de sa contribution était réalisée fin 2019, avec 1,2 millions d'euros supplémentaire versé en 2019. En parallèle, comme développé plus haut au chapitre éducation, le département a déployé l'ENT sur l'ensemble de ses collèges.





✓ Téléphonie mobile

Le Département est propriétaire de 27 pylônes. Ces pylônes sont mis à disposition des opérateurs afin de développer la 2G, la 3G ou la 4G. Les opérations de maintenance se poursuivent sur ces équipements.

Afin de réduire davantage la fracture numérique et de limiter le nombre de zones blanches restantes sur le territoire national, l'Etat a signé début 2018 un protocole d'accord avec les opérateurs de téléphonie mobile. Ce protocole, appelé le « New deal de la téléphonie mobile », prévoit la couverture mobile de 5 000 nouvelles zones, par opérateur jusqu'en 2024. Les coûts sont entièrement supportés par les opérateurs.

Suite aux propositions formulées par l'Exécutif départemental et le Préfet, des dotations départementales (puis régionales) sont et seront attribuées.

Pour 2018, les premiers sites retenus ont été : Bézu-le-Guéry, Domptin, Les Sept Vallons (Vauxcéré), Dhuys-et-Morin-en-Brie (Artonges) et Pernant. Fin 2018 et courant 2019 sont venues s'ajouter les grappes suivantes :

- Lappion, Boncourt, Sainte-Preuve
- Brunehamel, Iviers
- Fontenelle, Papeux et Floyon
- Saint-Gobain, Barisis-aux-Bois, Coucy-le-Château-Auffrique
- Marly-Gomont, Wimpy, Vigneux-Hocquet
- Vauxrezis
- Aizy-Jouy.

Pour chacune de ces grappes, les opérateurs disposent d'un an ou de deux ans pour édifier les pylônes et commercialiser une offre, selon que la commune met à disposition ou non un terrain adéquat. Pour chaque grappe plusieurs pylônes peuvent être nécessaires et pourront couvrir plusieurs communes.

Afin de mieux cartographier le niveau de couverture mobile et identifier les zones prioritaires, le Département s'engage par ailleurs avec la Région Hauts-de-France et les autres départements de la Région. D'abord, une application basée sur du « crowdsourcing » (contribution/approvisionnement par la foule) est initiée au niveau régional ; le Département finance 4 000 € auprès de la Région à cette fin. Par ailleurs, des « drive tests » (véhicules qui circulent sur les routes) ont été engagés courant 2019 et permettent d'affiner les niveaux de couverture, et donc les sites à proposer. La prestation s'est élevée à environ 40 000 €.



